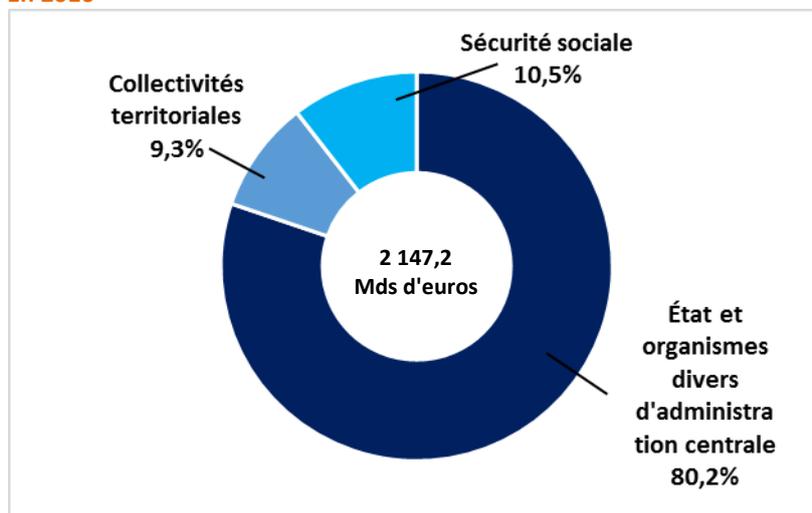


# Fiche Repères Dette publique

## Répartition de la dette publique par administration En 2016



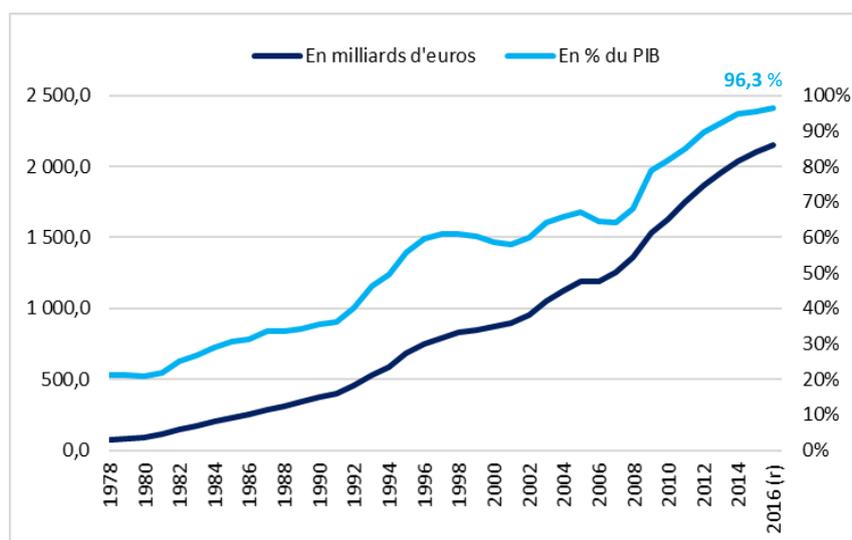
Source : Insee

En 2016, la dette publique s'élève à 2 147,2 milliards d'euros. La dette de l'État en constitue la plus grande part (1 709,9 milliards d'euros). La dette de la Sécurité sociale atteint les 225 milliards d'euros tandis que celle des collectivités locales atteint 199,6 milliards d'euros.

La **dette publique** regroupe la dette contractée par :

- l'**État** et les organismes divers d'administrations publiques (par exemple Université, CNRS etc.),
- la **Sécurité sociale dont l'assurance retraite**,
- les **collectivités territoriales**.

## Évolution de la dette publique de 1978 à 2016 En milliards d'euros (à gauche) et en % du PIB (à droite)



Source : Insee

Depuis 1980, la dette publique de la France n'a cessé de progresser, notamment depuis 2008. À la fin de l'année 2016, elle représente 96,3 % du PIB.

La dette publique peut également être exprimée en % du PIB. Au delà de 100 %, cela signifie que l'endettement public est supérieur à la richesse nationale créée chaque année.

**Attention, si la dette est un stock, le déficit est un flux. La dette est donc le résultat de l'accumulation de déficits sur plusieurs années.**

## Décomposition du déficit public

En milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016
Etat*	- 68,2	- 72,0	- 73,9	- 76,0
Collectivités territoriales	- 8,3	- 4,6	-0,1	3,0
Sécurité sociale	- 8,8	- 7,8	- 4,7	- 2,9
<b>Total</b>	<b>- 85,4</b>	<b>-84,4</b>	<b>- 78,7</b>	<b>- 75,9</b>

\* + organismes divers d'administration centrale

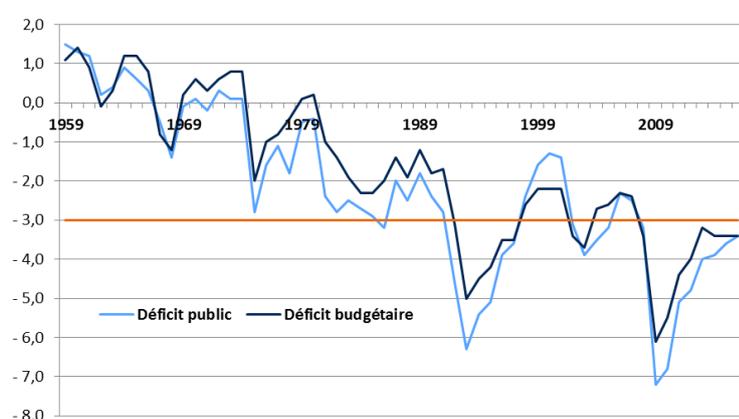
Source : Insee

On parle de **déficit public** lorsque le budget des administrations publiques présente un solde négatif. Les dépenses publiques (prestations sociales, entretien des routes et des écoles etc.) sont alors supérieures aux recettes publiques (impôts, taxes et autres recettes non fiscales).

En 2016, le déficit public s'élève au total à 75,9 milliards d'euros. À lui seul, le déficit de l'État, ou déficit budgétaire, atteint 76,0 milliards d'euros.

## Évolution comparée du déficit public et du déficit budgétaire

En % du PIB



Source : Insee

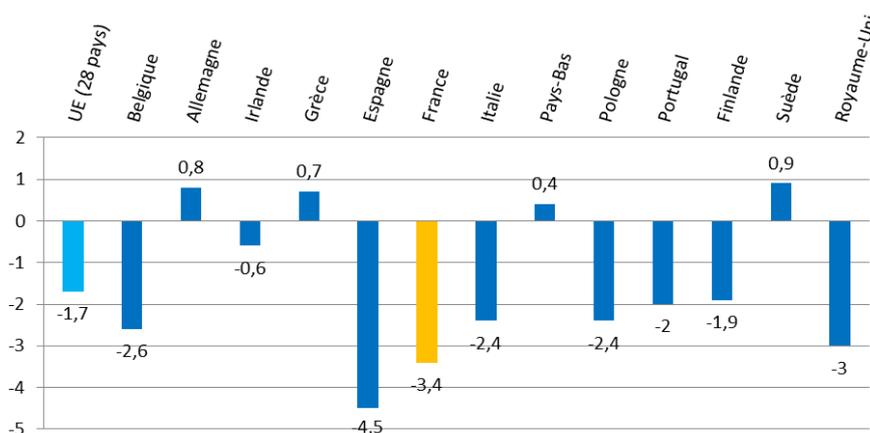
**Rappel** : le **déficit public** correspond à un solde négatif du budget des administrations publiques. Le **déficit budgétaire** correspond quant à lui à un solde négatif du budget de l'État.

Selon le Pacte de stabilité et de croissance adopté en 1997 par les chefs d'États et des gouvernements européens (dont la France), le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques.

Entre 1959 et 1991, le déficit public s'est maintenu en dessous de la barre des 3 %. À partir de 1992, il dépasse cette limite symbolique pour atteindre 6,5 % du PIB en 1993. Un record qui sera dépassé lors de la crise financière de 2007/2008. En 2009, il représente 7,2 % du PIB. Il s'élève en 2016 à 3,4 % du PIB.

## Comparaisons européennes

Déficit public en 2016, en % du PIB



Source : Eurostat

En 2016, la France présente un déficit public supérieur à celui constaté en moyenne dans les pays européens. Il s'élève à 3,4 % du PIB contre 1,7 % dans l'Union européenne.

## **Aller plus loin**

### **La finance pour tous :**

Les comptes publics : <http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Comptes-publics>

Déficit et dette publique : <http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Mots-de-la-finance/Deficit-et-dette-publique>

Qui détient la dette publique :

<http://www.lafinancepourtous.com/content/search?SearchText=qui+d%C3%A9tient+la+dette+publique&x=15&y=17>

**Le site de l'Insee :** <http://www.insee.fr/fr/> **et d'Eurostat :** <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>